



PROFIL DE POSTE
 « IDE »
 « POLE GERIATRIE AUTONOMIE »



A réviser en : juin 2022

INTITULE DU METIER (à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Famille : SOINS
Sous-famille : PARAMEDICAUX
Libellé métier : INFIRMIER(E)

DESCRIPTION METIER / POSTE

Définition

L'infirmier(e) est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dont les compétences sont définies dans le code de la santé publique Articles R4311-1 à R4311-15 et dont les règles professionnelles sont définies dans le code de la santé publique Articles L4311-1 à L4311-29 (Modifié par la Loi N° 2009-879 du 21 juillet 2009).

Il évalue l'état de santé des résidents et analyse les situations de soins. Il conçoit, définit et planifie des projets de soins personnalisés en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Il dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

L'EHPAD du Centre Hospitalier de Sens accueille 240 résidents sur 2 sites répartis en 7 unités : Site « CMLS » et Site St Jean. La particularité de St Jean au RDC est d'être une Unité Soins Alzheimer hébergeant 30 résidents. La mission de l' EHPAD est d'accompagner les personnes âgées et de préserver leur autonomie à travers une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration et la blanchisserie, des animations, une surveillance médicale, ainsi que des soins médicaux et paramédicaux adaptés. L' EHPAD met en place avec la personne accueillie (et sa personne de confiance) un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins comprenant un projet de soins et un projet de vie visant à favoriser l'exercice des droits des personnes accueillies.

En EHPAD, l'infirmière se centre sur l'amélioration de l'état de santé, le maintien de l'autonomie, tout en prodiguant les soins correspondant aux besoins de chacun.

L'infirmière a un rôle prépondérant dans la définition des objectifs à suivre dans le projet d'accompagnement personnalisé.

L'infirmière devra optimiser son organisation pour gérer les processus transversaux de qualité et sécurité, ainsi promouvoir la bientraitance, la sécurisation du circuit du médicament, l'accueil mais aussi l'accompagnement de fin de vie.

L'Infirmière en EHPAD a des missions multiples et complexes avec un accompagnement des équipes soignantes dans la promotion de la bientraitance



PROFIL DE POSTE
 « IDE »
 « POLE GERIATRIE AUTONOMIE »



A réviser en : juin 2022

Activité(s)

- *Met en place et assure le suivi d'un projet personnalisé en partenariat avec le résident et /ou sa famille ou tuteur*
- *Accompagne les personnes dans leur vie quotidienne*
- *Organise et coordonne les soins avec l'équipe pluridisciplinaire*
- *Organise et planifie les visites systématiques en collaboration avec le médecin*
- *Effectue les pansements*
- *Assure les soins de sonde et de stomie*
- *Assure la dispensation des traitements et évalue leur efficacité*
- *Accueille les familles, répond à leurs questions et les oriente vers la personne appropriée si besoin*
- *Assure l'encadrement des stagiaires*
- *Assure la tenue du dossier du résident*
- *Assure le contrôle et la gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits*

SAVOIR-FAIRE REQUIS

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic	R	A	
Concevoir et conduire un projet de soins	R	A	
Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens		R	A
Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique		R	A
Mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	R	A	
Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins		R	A
Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	R		A
Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	R/A		
Organiser et coordonner des interventions soignantes		R	A
Informier et former	R	A	

CONNAISSANCES ASSOCIEES

(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Le vieillissement	R		A
Les pathologies gériatriques et leurs signes cliniques	R		A
Les facteurs intrinsèques et extrinsèques des chutes	R	A	
Les plaies chroniques	R/A		
Le suivi nutritionnel des personnes âgées	R		A
Les indicateurs de fragilité	R	A	
Les interactions sociales et la communication	R		A
Les principes d'éducation à la santé	R/A		
La bientraitance		R	A
Les droits des usagers du système de santé	R	A	
L'éthique et la déontologie professionnelles	R		A
L'hygiène hospitalière et la prévention des infections nosocomiales	R/A		
La méthodologie du raisonnement clinique	R	A	
L'outil informatique Word, Excel, DPI	R/A		



PROFIL DE POSTE
 « IDE »
 « POLE GERIATRIE AUTONOMIE »



A réviser en : juin 2022

PROFIL DU POSTE

Pré-requis et qualifications (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFP, rubrique « Pour en savoir plus »)

- **Etudes préparant au diplôme et métier** : DE infirmier
- **Prérequis et qualifications INDISPENSABLES** :
- **Prérequis et qualifications SOUHAITES** : AFGSU formation à la maladie d'Alzheimer, la bientraitance, la communication, le projet d'accompagnement personnalisé

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques

- **Ascendantes (N+1)** :
 - Cadre de santé :
 - Cadre de pôle Gériatrie Autonomie
 - Directrice des soins

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE

Internes au Centre Hospitalier :

- Médecins et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées
- Services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement des unités de soins (biomédical, cuisine, services techniques...)
- Infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées
- Aides soignantes dans le cadre de l'organisation des soins
- Agents Médico Administratifs
- Diététicienne, psychologue, kinésithérapeute, APA (Activités Physiques Adaptées), équipe de soins palliatifs
- Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

Externes au Centre Hospitalier

- Médecins et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées
- Ambulanciers
- Prestataires de matériel

Conditions d'exercice

(rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

Quotité de temps de travail : 38h45/semaine – 19 RTT

Rythme de travail : cycle de travail en 7h45. Repos variables.